

M. Stéphane SÉJOURNÉ,
Vice-président exécutif pour la prospérité et la stratégie industrielle,
Rue de la Loi 200,
1040 – Bruxelles,
Belgique.

Le 24 février 2025,

Objet : Alerte des organisations de la société civile française sur la proposition de législation dite « Omnibus »

Monsieur le Vice-président exécutif,

Nos organisations et associations de défense de l'environnement et des droits humains, ont eu connaissance dans les médias de la proposition de législation dite « Omnibus » que la Commission européenne compte présenter ce mercredi 26 février 2025. Cette législation entend simplifier la directive sur le devoir de vigilance, la directive sur le reporting de durabilité, la taxonomie européenne et le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

La directive sur le devoir de vigilance a été adoptée il y a à peine un an, à l'issue de plusieurs années d'évaluation, de consultations publiques, de débats parlementaires et de négociations interinstitutionnelles. Nos organisations ont publiquement soutenu l'adoption de cette directive, malgré la dilution de son ambition au cours des négociations.

Or, la proposition Omnibus que la Commission européenne s'apprête à présenter a été rédigée d'une façon extrêmement précipitée et opaque. Sous prétexte de simplification, elle s'attaque à des piliers de la directive : elle limiterait le devoir de vigilance aux partenaires directs de l'entreprise concernée ; elle supprimerait l'obligation de mise en œuvre des plans de transition climatique, ou encore reviendrait sur l'obligation d'introduire un régime de responsabilité civile en cas de manquement.

Le rapport Draghi rappelle que pour financer la transition de notre économie, la mobilisation du secteur privé sera capitale. Il indique ainsi que 80 % des fonds nécessaires à la transition doivent venir du secteur privé. Cela ne peut se faire qu'en gardant le cadre réglementaire actuel qui permet d'orienter les investissements et d'assurer que l'ensemble de l'économie européenne, à travers la mise en place des plans de transition, soit alignée sur un objectif de neutralité carbone.

La France se targue de s'être mobilisée pour obtenir de la Commission européenne des avancées sur la durabilité des entreprises. Vous-même, alors député, vous étiez positionné en faveur de la directive sur le devoir de vigilance des entreprises. Avec le groupe Renew, vous aviez en effet voté en faveur d'amendements qui prévoyaient la mise en œuvre obligatoire des plans de transition, la responsabilité civile des entreprises en cas de manquement, ou encore l'inclusion des services financiers.

Aujourd'hui, les échos parus dans la presse signalent un grave retour en arrière. Pour réussir à atteindre nos objectifs climatiques et garder la trajectoire concernant nos objectifs sociaux et démocratiques, il est impératif de maintenir les ambitions sur le climat, l'environnement, la biodiversité et les droits humains définies en 2023.

Monsieur le Vice-président exécutif, nous, organisations de la société civile française, exprimons notre plus vive inquiétude quant à la proposition d'Omnibus que vous vous apprêtez à présenter. Nous vous appelons à revenir sur ce projet et à maintenir, à tout le moins, l'ambition relative aux droits humains et au climat que vous portiez lorsque vous étiez député européen.



ActionAid



Les Amis de la Terre



Amnesty International France



Attac France



CCFD-Terre solidaire



CRID



Collectif Éthique sur l'Étiquette



Envol Vert



Association Max Havelaar France



Fédération Internationale pour les Droits Humains



Greenpeace France



Human Rights Watch



Institut Veblen pour les réformes économiques



Mighty Earth



Notre Affaire À Tous



Oxfam France



Réseau Action Climat - France



Reclaim Finance



Sherpa



WWF France